

17/01/2023

PROGRAMME DES TRAVAUX

Département du LOIRET
Commune de CERCOTTES

« Le Clos des Moutons »



Philippe COURTACHON architecte DPLG &
Yu HUANG architecte DEA-HMONP
7, place Jean Monnet - 45000 Orléans
Tél : 02 38 61 06 68 - Fax : 02 38 61 41 73
E-mail : cymarchitecture@free.fr

AGEO EXPERT
GÉOMETRE-EXPERT

SOMMAIRE

| | |
|----------------------------------|---|
| 1- VOIRIE | 3 |
| 2- ASSAINISSEMENT EAUX USEES | 3 |
| 3- ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES | 3 |
| 4- EAU POTABLE | 3 |
| 5- TELEPHONE | 4 |
| 6- ELECTRICITE | 4 |
| 7- GAZ | 4 |
| 8- ECLAIRAGE PUBLIC | 4 |
| 9- ESPACES VERTS | 4 |
| 10- DIVERS | 4 |

1- VOIRIE

Une voirie nouvelle débouchant sur une entrée / sortie unique sur la rue du Chêne Brûlé, sera réalisée pour desservir les lots et l'îlot.

Cette voirie sera composée :

- D'une chaussée, d'une largeur de 3m50 minimum, constituée en enrobé sur une structure en calcaire d'une épaisseur minimale de 40 cm.
- De trottoirs, d'une largeur de 1m50 minimum, réalisés en calcaire.

Un marquage au sol des places de stationnement sera également réalisé.

Un panneau Stop ainsi qu'une bande Stop seront créés à la sortie du lotissement. Des panneaux de signalisation circulation à sens unique et sens interdit seront posés au niveau du passage de la voirie de double sens à sens unique. Un marquage au sol sera également effectué.

Un aménagement sera réalisé conjointement avec la Commune au niveau du virage de la rue du Chêne Brûlé afin de garantir la sécurité du secteur. Le fossé à la sortie du lotissement sera busé.

2- ASSAINISSEMENT EAUX USEES

Les eaux usées des lots et de l'îlot seront recueillies dans une boîte de branchement.

Les boîtes de branchement des lots seront raccordées sur une canalisation qui sera mise en place sous la voirie nouvelle (réseau à écoulement gravitaire).

Une pompe de relevage sera créée à la fin de ce nouveau réseau afin de rejeter ces eaux usées vers le réseau d'eaux usées existant rue du Chêne Brûlé.

3- ASSAINISSEMENT EAUX PLUVIALES

Les eaux pluviales des lots et de l'îlot 1 seront traitées individuellement sur chaque lot.

Les eaux pluviales de la voirie et des espaces communs seront dirigées de manière surfacique et gravitaire vers les noues et les tranchées drainantes placées sous ces noues.

Les surverses des eaux pluviales des lots et de l'îlot seront orientées vers ces mêmes ouvrages.

Une rétention de 310,3 m³ minimum sera nécessaire comme l'indique l'étude hydraulique en annexe réalisé par le bureau d'étude ASTEEN.

4- EAU POTABLE

Les lots et l'îlot seront desservis à partir du réseau existant rue du Chêne Brûlé.

Ces lots disposeront d'un branchement raccordé au réseau.

Une borne incendie sera créé afin d'assurer la défense incendie de l'opération.

5- TELEPHONE

Les lots et l'îlot seront desservis en souterrain à partir du réseau existant rue du Chêne Brûlé. Ces lots disposeront d'un regard de branchement raccordé au réseau par des fourreaux PVC.

6- ELECTRICITE

L'étude sera réalisée par ENEDIS.

Un transformateur électrique sera implanté à l'entrée de l'opération pour desservir le lotissement et le raccordement se fera sur le réseau existant sur le domaine public.

Les lots disposeront d'un coffret de comptage raccordé au réseau.

Un circuit électrique spécialisé sera réalisé afin de desservir une borne de recharge des véhicules électrique ou hybrides rechargeables. Le regard en attente se situera au niveau au niveau des stationnements à l'entrée du lotissement et desservira 5 places de stationnement.

7- GAZ

Néant.

8- ECLAIRAGE PUBLIC

Des candélabres seront installés le long de la voirie nouvelle. Le nombre et l'emplacement de ces derniers seront déterminés par une étude d'éclairage.

Le choix du modèle se fera en concertation avec la Commune.

9- ESPACES VERTS

Des arbres de haute tige seront plantés dans les espaces verts.

Une haie multi-variétale sera réalisée par le lotisseur sur une partie des lots 7 à 24 inclus, en limite avec les propriétés bâties existantes situées en limite Est du lotissement ainsi qu'avec le surplus non bâti.

10- DIVERS

Néant.